



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 16 JANVIER 2023 À 09H15
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Éric MALLET - Responsable finances-RH, Aline GIRARD - Animatrice du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer, Jeanne MULLER - Animatrice du contrat de territoire Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 09 janvier 2023

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2023

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus. Éric CHANAL rappelle que le prix du trophée Charte Qualité de l'ASTEE sera remis au SIAH le 25 janvier 2023 à 14H00, lors du congrès des gestions locales de l'eau programmé à RENNES.

FINANCES

Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2023

La Présentation est effectuée par Claude TIBI, conformément aux documents projetés.

GÉMAPI – Eaux pluviales Transport et Collecte

Éric CHANAL précise que de fortes incertitudes demeurent quant au niveau des subventions qui pourront être allouées dans le cadre du financement des opérations relevant de la GÉMAPI, compte tenu de la présence actuelle des trois financeurs que sont l'Agence de l'Eau-Seine-Normandie, la Région Île-de-France et le Département du Val d'Oise, dont les subventions ont vocation à se cumuler.

Il est à noter que les travaux au titre de la GÉMAPI, peuvent également être financés par le fonds de roulement de la compétence Transport - Eaux pluviales, en complément des subventions octroyées par les financeurs et des recettes issues de la taxe GÉMAPI.

Le financement du renouvellement des Eaux Pluviales Urbaines - Collecte est assuré par la contribution sollicitée auprès de l'intercommunalité. Une hiérarchisation des opérations prévisionnelles sur la période 2024 à 2026 sera nécessaire afin de respecter l'équilibre budgétaire sur cette compétence. Il est à rappeler que le programme prévisionnel pluriannuel des opérations a été établi conformément aux prévisions des opérations de travaux de voirie des communes.

Les opérations conjointes sur les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées seront ainsi priorisées.

Transport – Collecte des eaux usées

Éric CHANAL rappelle qu'il existe des incertitudes quant aux prévisions d'évolution de la consommation d'eau potable compte tenu notamment de l'augmentation de la redevance collecte sur le territoire de certaines communes en 2022.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI) ET ASSAINISSEMENT

Contrat Eau et Climat 2023 – 2025 Croult-Enghien-Vieille Mer

La présentation est effectuée par Jeanne MULLER conformément au document projeté en séance.

Fin de la réunion de bureau à 10h55

Prochaine réunion de bureau lundi 30 janvier 2023 à 9h30